

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2021

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4245)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 179

présenté par
Mme Piron

ARTICLE 10 QUINQUIES

Retiré avant publication.